



MEDEF Gironde – Assemblée Générale du 10 Avril 2019

Rapports d'Activité & Commissions 2018

- RAPPORT MORAL -

Après un début d'année maussade (+0,2 % de croissance au premier comme au deuxième trimestre 2018), l'économie française s'est redressée cet été (+0,4 %). Dans le même temps, la zone euro, dont l'activité s'était mieux portée qu'en France au premier semestre 2018, a montré des signes d'essoufflement au troisième trimestre (+0,2 %). En particulier, l'activité italienne a marqué le pas et l'économie allemande a calé. Certes, les difficultés d'adaptation de la production automobile allemande à la nouvelle norme antipollution entrée en vigueur en septembre sont pour beaucoup dans ce brutal coup de frein.

L'activité américaine a, quant à elle, gardé une vigueur intacte, dopée par les réductions fiscales, au risque de déséquilibres macroéconomiques. Elle ralentirait toutefois un peu d'ici à mi-2019. Les États-Unis continuent par ailleurs de faire peser sur le commerce mondial la menace de nouveaux relèvements des tarifs douaniers. Paradoxalement, cela contribuerait, fin 2018, à accélérer les échanges avec la Chine, en anticipation de nouvelles hausses qui commenceraient à faire sentir leurs effets début 2019. Les moteurs de la croissance chinoise semblent par ailleurs s'essouffler progressivement.

En décembre, l'activité reste perturbée en Nouvelle-Aquitaine mais la croissance résiste. La production industrielle enregistre de nouveaux progrès dans la plupart des branches, hormis la filière bois. Cette tendance plutôt favorable devrait se poursuivre, à la faveur de carnets toujours étoffés et de stocks proches de l'équilibre.

Après un mois de novembre perturbé, la hausse globale de la production de denrées alimentaires et de boissons est encourageante ; toutefois, la tendance à plus long terme reste incertaine.

Le niveau des carnets de commandes progresse, mais celui des stocks s'avère élevé, ce qui fragilise certains segments, notamment la production de fruits et légumes ou la transformation de viandes. La production d'équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines se redresse sur décembre, portée notamment par la fabrication de machines et équipements. Les tensions sur le prix des matières premières perdurent, avec une répercussion seulement partielle sur les prix de vente.

Les entrées d'ordres s'intensifient, en lien avec la vigueur des marchés export.

Au regard de carnets de commandes étoffés, les embauches devraient se poursuivre, afin d'assurer la hausse de la production pour l'ensemble des compartiments.

La fabrication de matériels de transport prolonge son redressement et maintient un niveau de carnet consistant. Toutefois la situation est toujours préoccupante pour certains équipementiers automobiles ; la construction navale marque le pas, mais reste soutenue, et l'industrie aéronautique progresse.

A la faveur de carnets favorables, des embauches sont envisagées pour assurer les hausses de production.

L'activité des autres produits industriels s'inscrit légèrement en repli, avec toutefois des évolutions différenciées selon les branches. Si la chimie ou la pharmacie restent particulièrement dynamiques, le papier-carton comme le caoutchouc-plastique béton se stabilisent. La fabrication de produits métalliques fléchit sur la période et la filière bois ne parvient pas à retrouver des rythmes productifs satisfaisants.

La demande s'est affermie dans l'ensemble.

Les carnets de commandes, correctement garnis, offrent des perspectives favorables.

Dans les services marchands, l'impact des perturbations actuelles sur la demande se répercute sur les volumes d'affaires. Les secteurs plus particulièrement touchés sont le travail temporaire, l'hôtellerie, la réparation automobile et le transport. Au cours des prochaines semaines, les chefs d'entreprise escomptent une reprise de la demande, qui s'accompagnerait de quelques embauches.

I/ Le Medef Gironde en 2018

1. Les entreprises adhérentes

La tendance constatée les années précédentes s'est confirmée, avec un taux de renouvellement de cotisations soutenu qui traduit le bon niveau atteint par le MEDEF Gironde, pour la fidélisation de ses adhérents.

135 nouvelles entreprises (-2%) ont adhéré au MEDEF Gironde en 2018.

Le premier motif exprimé pour l'adhésion est à 59% pour le réseau (réunions, échanges), à 22% pour l'information et les services juridiques et 14% par envie de s'engager.

A noter que **50% des nouveaux adhérents ont connu le MEDEF par nos propres adhérents** (effet « réseau », incitation à nous contacter), 12 % en prospection pure, 32% en spontané ou via le site internet et 6 % via le Réseau Entreprendre ou via l'association GSC.

Parmi les adhérents, cette année, 10 entreprises ont cessé leur activité et 32 ont démissionné pour cause de modifications de leur structure (changement de dirigeant, rachat, décision du siège) 55 pour des raisons économiques et 41 par manque de disponibilité pour participer.

2. Les syndicats professionnels

26 fédérations professionnelles départementales ou régionales sont adhérentes du MEDEF Gironde, dont les 6 membres fondateurs de notre organisation interprofessionnelle.

Au 31 décembre 2018, le MEDEF Gironde comptait **1023 adhérents** en faisant le cumul des entreprises, des lauréats du Réseau Entreprendre Aquitaine et des 26 fédérations professionnelles.

Le MEDEF Gironde, avec les 26 fédérations professionnelles départementales ou régionales adhérentes, représente plus de 12 000 entreprises, soit 70% des entreprises du secteur marchand du département.

II/ Accompagnement des dirigeants

1. Accompagnement en Droit social

Le service juridique accompagne au quotidien les entreprises adhérentes sur leurs interrogations sociales : droit du travail et droit de la sécurité sociale.

Le conseil, la rédaction et la validation de documents RH portent sur l'ensemble des procédures inhérentes aux :

- relations individuelles : conclusion, exécution et rupture du contrat de travail
- relations collectives : IRP, négociation.

Sur la fin d'année 2018, le service juridique droit social s'est également saisi du suivi social des entreprises du MEDEF Landes.

Au final, le service juridique « Social » du MEDEF Gironde a enregistré 6280 appels et rendez-vous (ces rendez-vous pouvant être réalisés chez l'adhérent), dont 990 appels et rendez-vous liés à des contentieux prud'hommes

2. Consultations en droit des affaires

Au cours de l'année 2018, le service juridique « Droit des Affaires » a enregistré plus de 450 appels et a répondu à plus de 190 questions.

III/ Information et services à nos adhérents

1. Information juridique (matinées du droit social)

La mission de conseil est doublée d'une mission d'information, l'objectif étant de sensibiliser les chefs d'entreprise sur l'actualité sociale et sur certains des points / enjeux juridiques. Ces réunions peuvent se tenir dans les locaux du MEDEF Gironde, destinées aux entreprises adhérentes ou auprès de fédérations adhérentes, afin de sensibiliser leurs adhérents.

A ce titre, au cours de l'année 2018, neuf réunions ont été programmées dans le cadre des Matinées du Droit Social, rassemblant 326 participants. Ces réunions ont porté, majoritairement, sur la réforme du code du travail initiée par les Ordonnances « Macron » du 22 septembre 2017 et poursuivie par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018.

Parmi ces rencontres on peut noter plus particulièrement :

La réforme de l'inaptitude et de la pénibilité, 6 février 2018, animée par Maître Sébastien MILLET, Avocat associé du Cabinet ELLIPSE AVOCATS à Bordeaux, spécialiste en droit du travail et en droit de la protection sociale.

Les ordonnances Macron viennent parachever de précédentes réformes portant sur la protection de la santé des salariés, avec certaines mesures de simplification venant améliorer la sécurité juridique pour les entreprises. Afin d'appréhender ces évolutions, nous avons abordé, au cours de cette matinée :

- L'évolution des règles en matière d'inaptitude médicale (obligation de reclassement, contestation des avis) ;
- L'évolution des obligations patronales en matière de pénibilité : prévention des facteurs de risques d'exposition, plan d'action obligatoire et pénalité administrative, obligation déclarative au titre du nouveau compte professionnel de prévention (C2P), financement du dispositif, risques contentieux, nouvelle possibilité de départ en retraite anticipé.

> La réforme des représentants du personnel : mise en place du CSE (2 réunions)

Depuis le 1er janvier 2018, les entreprises peuvent mettre en place leur Comité Social et Economique, nouvelle instance représentative du personnel qui remplace les DP, CE, CHSCT et DUP que nous connaissons. Au cours de deux réunions, nous avons abordé la mise en place de cette nouvelle instance, son fonctionnement et ses attributions.

La première réunion s'est tenue le 30 janvier 2018, animée par Maître Marie GIRINON Avocat – Département Droit Social – FIDAL.

La seconde réunion s'est tenue le 4 juillet 2018, animée par Maître Antoine LARRIBET, Avocat associé du Cabinet Barthélémy, spécialiste en droit social.

> La réforme de la santé et sécurité au travail : un CHSCT remplacé par le CSE, 4 avril 2018, animée par Maître Sébastien MILLET, Avocat associé du Cabinet ELLIPSE AVOCATS.

A l'heure où les entreprises réfléchissent à la future configuration de leur instance unique (CSE), le thème de la santé, de la sécurité et des conditions de travail occupe une place de tout premier ordre, compte tenu de l'obligation de prévention qui pèse sur l'employeur dans ce domaine. Ce sujet suscite de nombreuses interrogations en pratique, que nous avons abordées au cours de cette réunion :

- Ce qui va changer sur le plan des obligations et du fonctionnement de l'instance ?
- Les leviers de négociation collective, quelles marges de manœuvre, pour quelle politique de prévention ?
- Les perspectives de contentieux collectif : quels risques nouveaux ?
- Les bonnes pratiques de dialogue social : quelles préconisations ?

> Réforme de la négociation collective dans les entreprises dépourvues de délégué syndical (ou de conseil d'entreprise), 2 octobre 2018, animée par Maître Yves GUÉVENOUX - Avocat à la Cour- Spécialiste en droit social, Cabinet GSA Conseil.

La négociation qui était le monopôle des organisations syndicales est aujourd'hui ouverte aux structures dépourvues de délégué syndical. Les ordonnances portant réforme du code du travail viennent parachever les différentes réformes dans un objectif de simplification et de développement du dialogue social. Pour cela, l'ordonnance n°2017-1385 prévoit :

- Une nouvelle organisation de la négociation, en fonction de l'effectif de l'entreprise ;
- La possibilité, pour certains employeurs, de proposer un projet directement soumis aux salariés ;
- La fin du mandatement syndical dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Autant de nouveautés qui ont été abordées au cours de cette matinée.

> La réforme de la formation professionnelle et de l'assurance chômage (deux réunions), animées par Monsieur Dominique Bisson Délégué Responsable Emploi Formation du MEDEF Nouvelle-Aquitaine et Graciane Etchandy, Coordinatrice Régionale Formation professionnelle.

La première réunion s'est tenue le 15 mai dans les locaux de Planète-Bordeaux au cours de laquelle a été présenté l'avant-projet de « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » ; projet réformant la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage. A ce titre, ont été évoqués :

- La transformation du CPF ;
- L'organisation et le financement de la formation professionnelle ;
- L'arrivée de nouveaux acteurs (OPCO, France compétence).

Également, en matière d'assurance chômage, ont notamment été traités :

- L'indemnisation de certains salariés démissionnaires ;
- L'instauration d'un bonus-malus pour les contrats courts.

Une seconde réunion s'est déroulée le 20 novembre 2018, une fois le projet devenu loi, avec une présentation du texte définitif et des projets de décrets.

> Fusion des régimes ARRCO et AGIRC au 1er janvier 2019 : Quels impacts pour votre entreprise ?, 18 septembre 2018, animée par Messieurs Hervé Riet, Gérard Roméro, Véronique TEIXEIRA, Groupe Humanis.

Depuis le 1er janvier 2019 les régimes ARRCO et AGIRC ont fusionné en un seul régime de retraite complémentaire applicable à tous les salariés, qu'ils soient cadres ou non cadres. Cette unification, qui met un terme à la distinction entre régime des cadres et régime des non-cadres, emporte d'importantes conséquences en matière de paie et de ressources humaines.

- Que deviennent les catégories cadre, non cadre et Article 36 ?
- Que deviennent les tranches TA, TB et TC ?
- Quel taux appliquer ?

Autant de questions qui ont été abordées au cours de cette matinée.

> « La délégation de pouvoirs », 23 janvier 2018, animée par Maîtres Albane Rosière et Michel Coicaud, Avocats au département Droit social du Cabinet FIDAL

Face au risque accru de mise en jeu de la responsabilité pénale du chef d'entreprise, la délégation de pouvoirs est un outil indispensable. Elle n'en demeure pas moins complexe. Aussi, afin d'appréhender ce dispositif, nous avons abordé au cours de cette réunion :

- La distinction entre la délégation de pouvoirs et les autres délégations utilisées dans l'entreprise ;
- Les conditions de mise en place d'une délégation de pouvoirs ;
- Les conséquences d'une telle délégation.

> **Le prélèvement à la source (2 réunions en Juillet et Septembre)**

Afin d'anticiper et d'accompagner au mieux les dirigeants dans la mise en place du prélèvement à la source, effectif depuis du 1er janvier 2019, le Medef Gironde a proposé à plus d'une centaine de dirigeants et DRH une réunion d'information, le 24 septembre 2018.

Introduite par Eric Dumartin, Vice-Président de l'Ordre des Experts Comptables et animée par Antoine Cochet, Expert-comptable et commissaire aux comptes, Emmanuelle Chavigny, juriste en droit social et Valérie Touya, Expert-comptable au sein cabinet EXCO ECAF, elle avait pour objectif d'échanger sur les enjeux et aspects pratiques des changements induits par cette réforme.

Ont notamment été abordés les modalités concrètes de mise en œuvre de cette réforme et l'impact social au sein de l'entreprise du prélèvement à la source (politique RH, communication auprès des salariés...). Cette réunion était la troisième sur ce sujet organisée par le MEDEF Gironde, dont la deuxième, datant du 3 juillet 2018 portait principalement sur les aspects techniques de la réforme.

A ce titre, plus de 80 adhérents ont eu le plaisir d'accueillir deux intervenants de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) de la Nouvelle-Aquitaine : Michael Weisphal, Responsable de la division fiscalité des particuliers et missions et Valérie Estort, Administrateur des Finances Publiques Adjoint, chargée de la fiscalité des professionnels. Après avoir expliqué le Prélèvement à la Source et ses conséquences pour l'employeur, ils ont répondu aux nombreuses questions techniques que ces derniers se posaient.

2. Formation « Prévention des risques et Sécurité au travail »

Des formations d'une journée, organisées en partenariat avec la CARSAT Aquitaine ayant pour but de renforcer les connaissances des dirigeants et des cadres en charge de responsabilité en matière de prévention et de réglementation de la sécurité au travail, ont réuni en 2018, 68 participants sur les thèmes suivants :

- Les troubles musculo-squelettiques, état des lieux, démarches de prévention et exemples d'interventions ;
- L'accident du travail, gestion, analyse et prévention : le point sur les obligations juridiques de l'employeur ;
- L'évaluation des risques dans l'entreprise : la mise en œuvre de la prévention et la rédaction du document unique ;
- Actions et prévention des risques psycho-sociaux, démarches, analyses et retours d'expérience.

3. Les petits déjeuners droit des affaires

Au cours de l'année 2018, 14 réunions (petits déjeuners, Jeudis Droit des Affaires », ateliers « Les jeudis de droit économique »), rassemblant 238 personnes :

Loi de finances rectificative 2017 et loi de finances 2018 (2 réunions à Bordeaux & Arcachon)

Béatrice HIERE MARINE et Mickaël LABAT, Experts-comptables - KPMG ont fait le point sur les nouveautés apportées par la loi de finances 2018 et la Loi rectificative pour 2017 et ont décrypté les conséquences de ces dispositions fiscales sur la gestion quotidienne de l'entreprise.

Les plateformes numériques

Audrey DUMONT-TRICOT et Audrey FRECHET, Avocats - Cabinet FIDAL ont rappelé l'essor des plateformes numériques, leur pluralité et diversité tant d'un point de vue commercial que d'un point de vue juridique. Plateforme facilitant la mise en relation ou plateforme fournissant directement des prestations de service :

- quelles sont les précautions à prendre afin de sécuriser leur développement ?
- quelle contractualisation ?
- quelles responsabilités ?

Les recours abusifs en droit immobilier

Julien FOUCHET et Maxime CORNILLE, Avocats - Cabinet CORNILLE POUYANNE FOUCHET ont fait le point sur les dispositifs de lutte contre les recours abusifs en urbanisme et en urbanisme commercial.

- Comment y faire face ?

Holding animatrice : quoi de neuf du côté de la société revendiquant le statut très recherché de « holding animatrice » ?

Thierry BELLEME et Marion CHARAUDEAU, Avocats - Cabinet FIDAL ont proposé un point sur ce sujet toujours d'actualité.

Le statut de holding animatrice est régulièrement mis à l'épreuve :

- des positions retenues par l'administration fiscale à l'occasion des contrôles fiscaux ;
- des positions exprimées par le juge de l'impôt amené à trancher les litiges sur ce sujet ;
- et de son intérêt au regard de l'évolution des lois fiscales, en particulier depuis la mise en place de l'IFI venu remplacé l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.

Assemblées générales 2018 et actualités en droit des sociétés

Suzie MAILLOT, Benjamin PONDAVEN et Julien DETIS, Avocats - PWC Société d'Avocats ont présenté l'actualité juridique en matière du droit des sociétés ainsi que l'actualité législative et les points sensibles liés aux assemblées générales et en particulier la préparation des rapports, les règles de convocation et tenue des AG.

Règlement général sur la protection des données personnelles : mise en conformité et témoignage d'entreprise.

Le 25 mai 2018, le RGPD, adopté en avril 2016 est directement applicable et concerne l'ensemble des acteurs (entreprises, associations, collectivités...) sans distinction d'effectif.

Ludivine LILLE, Avocat - EY Société d'Avocats a abordé les principales obligations et mesures à mettre en œuvre pour accompagner les entreprises dans leur mise en conformité (registre, droit des personnes, contrats fournisseurs, données RH...).

Nicolas BOUDILLON, Délégué à la Protection des Données - Société AT Internet, a partagé son expérience au quotidien en tant que DPD.

Fixation, révision, indexation et renouvellement du loyer d'un bail commercial

Au cours de cette réunion interactive et pratique, Sébastien LEGRIX DE LA SALLE, Avocat - Cabinet DS AVOCATS a présenté ce thème avec des exemples et cas concrets sur les modalités de fixation et de modification du loyer tout au long de la durée d'un bail commercial.

Conférence e-commerce et cadre réglementaire : développer son activité commerciale sur Internet dans un cadre réglementaire maîtrisé et un cadre contractuel sécurisé.

François FRASSATI et Dominique BRUXELLE, Avocats - Cabinet FIDAL ont établi une synthèse sur l'évolution de la réglementation applicable aux activités E-Commerce et aux exigences de sécurisation contractuelle qui en découlent.

La dématérialisation de la commande publique : la révolution d'octobre 2018 ? Ce qu'il faut retenir du point de vue des entreprises.

Eric VIDAL et Aurélien JEANNEAU ? Avocats - Cabinet FIDAL ont exposé les enjeux de cette réforme de la commande publique, puis présenté la procédure de dématérialisation en précisant les obligations de l'acheteur et plus précisément celles de l'entreprise, notamment sous l'angle de la transmission des plis électroniques. Nos intervenants ont évoqué pour conclure la problématique de la signature électronique.

Loi ÉLAN : quels impacts en matière d'aménagement et d'urbanisme ?

La loi sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) marque un tournant majeur en matière de politique du logement, de l'urbanisme et de l'aménagement.

Isabelle CARTON de GRAMMONT, Avocat - Cabinet DS AVOCATS a présenté et analysé :

- les nouveaux outils du droit de l'aménagement urbain : le contrat de projet partenarial d'aménagement (PPA), la grande opération d'urbanisme (GOU), les évolutions des opérations d'intérêt national des ZAC ;
- les mesures de simplification et de renforcement de l'efficacité du droit de l'urbanisme : la simplification des règles d'urbanisme, de la participation du public, de l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol, de l'acte de construire, la modification des règles sur le droit de visite, numérisation ;
- les évolutions du régime contentieux des autorisations d'urbanisme ;
- les mesures en matière foncière.

Construire son offre tarifaire et commerciale : de l'importance des conditions générales de vente et du tarif

François FRASSATI, Avocat - Cabinet FIDAL a animé cet atelier pratique et interactif. Il a rappelé l'importance des conditions générales de vente et a examiné les documents contractuels des participants qui ont échangé sur les bonnes pratiques contractuelles.

Négocier et sécuriser ses flux d'affaires : quel encadrement contractuel ? Quelle facturation ?

François FRASSATI et Dominique BRUXELLE, Avocats – Cabinet FIDAL ont exposé au cours de ce deuxième atelier, les règles de facturation strictement encadrées par le Code de Commerce et ont fait le point sur l'actualité du droit économique applicable au contrôle par l'Administration Économique et les tribunaux, de la conformité et de la facturation des entreprises.

L'application du droit pénal aux contrats d'affaires à l'heure de la lutte anti-corruption

François FRASSAT et Michel COICAUD, Avocats - Cabinet FIDAL ont présenté le cadre de la législation anti-corruption, le champ d'application de la loi SAPIN II.

Ils ont rappelé l'obligation pour les Grandes Entreprises et Entreprises de Taille Intermédiaires de mettre en place un programme anti-corruption, les missions de l'Agence Française Anticorruption, la Charte de l'appui aux acteurs économiques.

Désormais tous les contrats d'affaires conclus par toutes les entreprises doivent faire l'objet d'une analyse préalable de la validité de leur flux d'affaires. Au cours de cet atelier, ils ont exposé les pratiques pénalement sanctionnées en 2018 : la corruption (active et passive), le trafic d'influence, l'escroquerie, le délit de faux.

4. Les petits déjeuners Thématiques

14 petits déjeuners sur des thématiques variées, hors sujets juridiques, ont été proposés, rassemblant 356 personnes :

- « **Créer et mettre en œuvre un plan d'action commercial** » / Janvier 2018

Intervenant : Laurent LONGATTE, gérant du Cabinet AUGESCO et membre depuis 12 ans du réseau PROSPACTIVE spécialisé dans le développement commercial des Entreprises.

De manière objective et pragmatique les thèmes suivants ont été abordés :

- décliner sa stratégie dans un plan d'action commercial ;
- ce que peut et doit contenir votre plan d'action commercial ;
- mise en œuvre et pilotage du plan d'action ;
- l'implication et la contribution des collaborateurs ;
- mesurer les résultats.

Une Check List de BONNES PRATIQUES sera remise à chaque participant.

- « La Validation des acquis de l'expérience (VAE) / Janvier 2018

Intervenant : Gérald Maury, Directeur du Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences de la Gironde.

La VAE peut être menée conjointement par l'entreprise et le salarié, et s'inscrire dans une démarche mutuellement profitable : développement des compétences, motivations professionnelles, fidélisation, compétitivité, Par ailleurs, et depuis la loi du 5 mars 2014, et la mise en place des entretiens professionnels tous les deux ans, la VAE fait partie des éléments d'information que l'employeur apporte au salarié.

Il s'agit d'une démarche volontariste qui doit faciliter la mise en place de parcours VAE au sein de leur entreprise. Le CIBC 33 vous propose de vous rencontrer pour mieux appréhender ce dispositif pouvant répondre à vos enjeux RH.

- « Opportunités patrimoniales dans un univers de taux bas » / Janvier 2018

Intervenant : Thibaut Cossenet, Directeur du Développement et Corinne Caraux, Directrice de l'Ingénierie Patrimoniale du Groupe Le Conservateur.

Les points suivants ont été abordés :

- introduction sur la nouvelle loi de finance et son impact sur l'épargne ;
- le devenir du fond € dans le contexte de la loi Sapin II ;
- les solutions de diversifications patrimoniales pour les entreprises et les particuliers.

- « Excellence de service & Enchantement clients, comment créer une expérience client extraordinaire ? » / Février 2019

Intervenant : Christian Mayeur : AFNOR AUTREMENT, expert européen Excellence de Service & Enchantement Clients

- comment donc Faire Autrement - et pas seulement Faire Bien ou Faire Mieux - ?
- comment conjuguer agilité rationnelle et conquête émotionnelle pour créer des expériences clients extraordinaires ?

La réponse est bien connue des champions de l'industrie comme du secteur tertiaire : c'est l'Excellence de Service, fondée sur l'empathie en action, sur une culture de totale confiance et sur l'innovation centrée client.

- « Les clés pour comprendre les enjeux du SEO en BtoB » / Février 2018

Intervenant : Marc NOËL, Directeur associé de l'agence de marketing digital "DIGITAL PASSENGERS".

Google est aujourd'hui devenu incontournable dans votre stratégie commerciale BtoB, mais votre site est-il bien référencé ?

- comment apparaître dans les premières places sur Google ?
- sur quels mots clés positionner votre société sur les moteurs de recherche ?
- est-ce que Google génère des contacts sur votre site ou simplement des visites ?

L'intervenant est revenu sur les enjeux d'une bonne stratégie de référencement en BtoB en donnant les clés pour optimiser la visibilité en ligne. Il a également évoqué les évolutions des usages, et notamment de la recherche vocale sur l'approche SEO.

- **"Dirigeant, pourquoi utiliser et comment performer sur les réseaux sociaux" / Mars 2019**

Intervenant : Cédric Margariti, Directeur Marketing de BeeMyBees

- positionnement de la marque employeur et recrutement ;
- détection, qualification et approche de prospects ;
- analyse de la concurrence, des marchés.

- **"Je sais que je dois régénérer mes opérations commerciales avec de nouvelles pratiques. Mais comment ? Les 7 nouveaux outils non digitaux" / Mars 2019**

Intervenant : Philippe LAFONTAINE de SanKara Conseil, expert en Marketing,

Les dirigeants savent qu'ils doivent régénérer leurs opérations commerciales avec de nouveaux outils, de nouvelles méthodes, de nouvelles pratiques. Pour être toujours plus efficaces dans notre recherche de Chiffre d'Affaires et de marges. Et souvent on ne leur propose que des outils qui utilisent le digital qui apparaissent compliqués, ou hors de portée.

Et s'il existait de nouveaux outils qui n'utilisaient pas le digital ? Tout en étant efficaces.

Présentation de 7 outils nouveaux.

- **« Savoir définir sa stratégie marketing B to B gagnante » / Avril 2019**

Intervenants : Membres de 2AM

Mettre en place un marketing efficace pour sa TPE- PME commence par concevoir une stratégie marketing B to B réfléchi associée à la définition d'objectifs précis.

Thèmes abordés :

- les fondamentaux de la stratégie marketing ;
- l'analyse de l'environnement concurrentiel ;
- la définition des objectifs, des enjeux et des axes stratégiques ;
- la mise en œuvre opérationnelle ;
- la mesure des résultats (KPI).

- **"Ajoutez les émotions dans le moteur de vos entreprises" / Avril 2018**

Intervenante : Pascale MACHET, Coach, consultante au Cabinet ABCarières

Les émotions sont depuis toujours le « parent pauvre » de la communication en entreprise : elles encombrant ! Au mieux, il faut s'en débrouiller et au pire les laisser à l'entrée de l'Entreprise.

Pourtant, c'est se priver d'une mine d'informations sur nous-même et sur les autres ; et se laisser berné par une vaine promesse, car on ne « gère » pas une émotion !

Alors, puisque les émotions sont présentes dans notre quotidien professionnel :

- questionnons les sur le message qu'elles portent ;
- apprenons à répondre opportunément à ces messages ;
- faisons de ces émotions une source d'intelligence dans les rapports et de motivation dans les équipes ;
- transformons ces émotions en une formidable énergie.

Ont également été évoquées des pistes de compréhension des émotions et le mode de questionnement qui permet d'avancer.

- **"Augmenter la valeur de cession de votre entreprise" / Juin 2018**

Intervenants : Thierry Garbaye, Gérant GT Conseils - Wikane et Francis Castelin, Directeur SME Expansion Wikane.

La valorisation d'entreprise est un thème couramment abordé ; Wikane, dont la spécialité est le développement, aborde le sujet sous un angle nouveau : « le potentiel de l'entreprise à céder », qui est le sujet central de préoccupation des acquéreurs qui ont besoin de la rembourser. Pour un dirigeant, son entreprise est souvent l'essentiel de son patrimoine, la cession est donc le projet le plus décisif de sa carrière, d'où l'importance de déterminer la stratégie qui permettra une valorisation optimale de la société.

Ont été présentées lors de cette conférence les actions à mener :

- > pour rendre votre entreprise plus attractive ;
- > pour en optimiser le prix de vente, tout en créant les conditions sereines de reprise par l'acquéreur.

- Atelier « Le Pitch » / Juin 2018

Intervenante : Ingrid Rigeade, Responsable PME, PMI de Booster Academy (1er centre d'entraînement intensif à la vente en France)

- qu'est-ce qui fait un bon « pitch » ?
- comment transformer un contact courant en un futur client ?
- quels sont les facteurs clés de succès d'une bonne présentation professionnelle ?
- par quels moyens peut-on développer son « pouvoir de vendre » ?

« Les entreprises face aux cyber-menaces : le facteur humain, principale faille de sécurité » / Juin 2018

Intervenant : Benoît Judde, détective privé spécialisé, expert en prévention contre l'influence et la manipulation, Agence J & D

Les cybercriminels contournent les systèmes de sécurité informatique en exploitant la faille humaine plutôt que la faille logicielle, pour installer des programmes malveillants, dérober des informations confidentielles et transférer des fonds.

"Formez vos collaborateurs à détecter les attaques dont ils sont la cible. La formation de sensibilisation à la sécurité doit inclure des simulations de phishing basées sur des tactiques réelles et concrètes afin d'identifier les personnes les plus à risque. Apprenez-leur à reconnaître les attaques, qu'elles soient véhiculées par le biais de la messagerie électronique, d'applications cloud, d'appareils mobiles, du Web ou des médias sociaux."

Présentation d'exemples concrets et des principaux risques encourus ainsi que sensibilisation qu'il faut acquérir et fournir à ses collaborateurs.

- "L'Inbound Marketing, comment vendre en BtoB grâce au digital" / Septembre 2018

Intervenante : Magali THÉPOT, Directrice associée de l'agence de marketing digital et inbound marketing DIGITAL PASSENGERS.

L'Inbound Marketing est une méthode complète et ROIste qui vise justement à positionner l'entreprise dès les prémices de la recherche et de la réflexion de l'acheteur BtoB et à mettre en place des campagnes et actions marketing automatisées efficaces ayant pour vocation de l'accompagner tout au long de son parcours client et à préparer la vente dans les meilleures conditions pour les commerciaux.

- quelle philosophie de l'inbound marketing ?
- les éléments clés de cette méthode qui mobilise des compétences variées telles que référencement naturelle, rédaction de contenus, acquisition en ligne ;
- Les étapes clés de la mise en place d'une stratégie inbound marketing.

- « Optimisez vos taxes foncières, c'est facile ! » / Septembre 2018

Intervenant : Éric MICHAUX, expert en fiscalité locale pour la société GALYSTO.

Faits d'actualités, les taxes foncières assomment un peu plus chaque année les professionnels. La révision des valeurs locatives a pris place en septembre 2017 et à modifier le mode de calcul des taxes foncières et CFE (cotisation foncière des entreprises) depuis 2017.

La fiscalité locale est en pleine évolution, nous vous proposons de découvrir les nouvelles méthodes de calculs et leurs impacts.

Des moyens simples existent pour réduire considérablement le montant de ses taxes foncières...et cela sans se plonger dans les lourdeurs de l'administration française

- « La Dématérialisation dans nos entreprises » / Novembre 2018

Présenté par Fabien SALOU, Directeur du Groupe LBS (concessionnaire XEROX) en collaboration avec Clément RAYNAUD, éditeur de la solution Zeendoc.

Digitaliser et optimiser le fonctionnement de son entreprise – Création de valeur :

- comment passer simplement et légalement à la facture électronique ;
- dématérialisation du traitement de vos achats et intégration comptable automatique ;
- le dossier RH à l'ère du numérique ;
- comment optimiser les procédures de mon entreprise ?

2. Le CIEME (Comité Inter-Entreprises de la Maison de l'Entreprise)

Cette association a été créée en février 2004 afin de faire bénéficier aux salariés des entreprises de moins de 50 salariés des mêmes avantages que ceux négociés par les comités d'entreprises de sociétés de plus de 50 salariés.

Pour cette 15ème année de fonctionnement, 509 salariés ont pu bénéficier des avantages du CIEME.

En 2018, la répartition a été de :

- 62 % pour les entreprises employant moins de 10 salariés ;
- 19 % pour les entreprises de 11 à 20 salariés ;
- 19 % pour les entreprises de 21 à 50 salariés.

IV. Représentation & Mandats

Différents mandats et actions sont portés et animés par le Medef Gironde :

1. L'activité prud'homale 2018

990 rendez-vous et interventions juridiques ;
120 remplacements de conseillers dans l'activité juridictionnelle ;
16 réunions d'information des conseillers prud'hommes ;
7 journées de formation pour les titulaires ;
2 réunions d'avocats.

2. Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

Une **journée de formation et d'information** destinée aux personnes titulaires d'un mandat auprès du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, s'est déroulée le **Mardi 11 septembre 2018 de 9h30 à 17h00** sur « **La gestion par le TASS des situations où la faute inexcusable est invoquée** » *traitée par Maître Philippe HONTAS, Avocat.*

3. Installation des conseils des organismes de sécurité sociale

Début 2018, ont été installés les conseils et différentes commissions de la CPAM, de la CAF, de l'URSSAF Aquitaine, de la CARSAT Aquitaine, de l'UGECAM Aquitaine.

4. Santé et sécurité au travail

- A ce titre nous siégeons à la Commission de contrôle de l'AH133, organe consulté sur l'organisation et le fonctionnement du service de santé au travail.

- CROCT/comité régional d'orientation des conditions de travail : Participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques régionales en matière de santé, de sécurité au travail et de conditions de travail ainsi qu'à la coordination des acteurs intervenant dans ce même domaine au niveau régional.

5. Mandats liés à l'insertion

5.1 Insertion des personnes en situation de handicap

A ce titre, nous siégeons aux différentes instances suivantes :

- CDAPH : commission des Droits et de l'autonomie des personnes handicapées, commission de la MDPH ;
- Conseil d'administration du GIRPEH : association qui porte l'OPS de la Gironde (organisme de placement spécialisé) : CAP EMPLOI et SAMETH ;
- Bureau (vice-présidence) de l'Association HANDIC'APTITUDE / Appui aux politiques régionale d'insertion et de formation des personnes en situation de handicap. L'association porte le Centre Ressource formation Handicap (CRFH) et la coordination du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés Nouvelle Aquitaine

5.2 Missions locales

Les missions locales exercent une mission de service public en direction des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elles sont des associations pilotées par des conseils d'administration composés notamment d'élus locaux et des représentants des organisations syndicales et patronales. A ce titre, nous siégeons au sein du Conseil d'administration des Missions locales Technowest.

Ce mandat permet d'une part, d'être un acteur reconnu par les institutions, au sein de la Métropole, dans le domaine de l'insertion professionnelle et d'autre part, de tisser des liens en vue du développement du réseau parrainage vers l'emploi.

5.3 Réseau de parrainage vers l'emploi

Cette année encore le MEDEF Gironde, en partenariat avec la DIRECCTE, la DRJSCS et le Département, s'est de nouveau impliqué dans le dispositif du parrainage vers l'emploi, dispositif ayant pour objectif de faciliter l'accès ou le retour à l'emploi ou à la formation professionnelle.

Cette action consiste ainsi à mettre en relation un demandeur d'emploi rencontrant d'importantes difficultés d'insertion professionnelle avec un dirigeant ou DRH d'une entreprise adhérente afin qu'il l'accompagne dans ses démarches de recherche et partage avec lui sa connaissance du monde de l'entreprise et des pratiques de recrutement.

Sur l'opération 2017-2018 qui s'est achevée en juillet 2018, 36 personnes ont été accompagnées par des dirigeants d'entreprise. Près de 75 % des filleuls ont connu un retour à l'emploi ou à la formation professionnelle, se traduisant par :

- 7 CDI
- 12 CDD,
- 7 reprises de formation
- 1 création d'entreprise

Cette année, pour l'opération 2018/2019 qui a débuté mi-septembre, 30 filleuls sont actuellement accompagnés, correspondant à 25 femmes et 5 hommes. Les profils sont prescrits par le PLIE de Technowest, le PLIE des Hauts de Garonne, les MDSI, Pole Emploi Lormont et Bastide et la mission locale de Bordeaux.

Le public se décompose de la sorte :

- Ages :
- Moins de 25 ans : 5 filleuls

- 26 – 49 ans : 24 filleuls
- Plus de 50 ans : 1 filleul

- Niveau de formation :
 - Niveau infra bac : 8
 - Niveau Bac (IV) : 3
 - Niveau Bac + 2 : 7
 - Niveau bac + 3/4 : 3
 - Niveau bac + 5 : 9

- Quartiers prioritaires de la ville : 19 filleuls

- Freins à l'embauche :
 - Faible niveau de formation / qualification ;
 - Discrimination : âge, origine, sexe ;
 - Quartiers prioritaires de la ville ;
 - Chômage longue durée (+ 6 mois) ;
 - Absence de réseau professionnel.

A ce jour, près de 53 % ont retrouvé un emploi ou une formation :

- 2 CDI ;
- 10 CDD ;
- 1 création d'entreprise ;
- 3 reprises de formation.

Pour les autres filleuls, le parrainage se poursuit.

5.4 Insertion par l'activité économique : CDIAE

Le Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique – CDIAE – placé au sein de la Commission départementale de l'emploi et de l'insertion, est une instance de pilotage et de consultation en matière d'intervention publique dans le domaine de l'insertion par l'activité économique.

Il comprend, outre le Préfet, le Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales (DDASS), le Trésorier payeur général (TPG), des élus, des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements, un représentant de Pôle Emploi, des représentants du secteur de l'IAE, des représentants des organisations professionnelles et interprofessionnelles d'employeurs, des représentants des organisations syndicales.

A ce titre, et afin de participer à l'élaboration d'un plan d'action pour l'insertion par l'activité économique et à la gestion du fonds départemental pour l'insertion, nous siégeons au sein de cette commission.

6. Elections au Tribunal de Commerce de Bordeaux

Les élections au Tribunal de Commerce de Bordeaux se sont déroulées **le 2 octobre 2018**.

26 sièges étaient vacants dont 12 nouveaux à pourvoir.

Le comité d'audition a entendu les candidats le 11 juillet.

Le MEDEF Gironde et la CPME ont présenté une liste commune de 26 candidats.

Les 26 candidats présentés par le MEDEF Gironde et la CPME ont tous été élus au premier tour.

Parmi ces 26 candidats, 12 nouveaux juges ont été élus pour deux ans.

Ce sont :

- **M. Frédéric AGUILAR**, 55 ans - Directeur de la SARL DIA CONSEIL § INVESTISSEMENT ;
- **M. Alexandre BAUMBERGER**, 44 ans - Président de la SAS HANDIVIA33 ;
- **M. Patrick BEGUERIE**, 44 ans - Gérant de la SARL PABEX ;
- **M. Jean-Louis BLOUIN**, 66 ans - Administrateur de la Société I2S ;
- **Mme Ghislaine DAUREL-HEYDENREICH**, 69 ans - Directrice générale de l'Institut Bordelais de Stylisme et Modélisme ;
- **M. Gabriel GIRARD**, 69 ans - Président de la SAS ELIMA ;
- **M. Jean-Marc IDE**, 68 ans - Président de la SAS IDE&CO ;
- **M. Frédéric LESVIGNE**, 52 ans - Gérant de la SARL Agence Immobilière Sainte Marie ;
- **M. Philippe MARTY**, 66 ans - Président de la SAS CIPAC ;
- **Mme Karen OLIVIER**, 50 ans - Présidente de la SAS CESTAS VOYAGES ;
- **Mme Juliane PUPIN**, 44 ans - Cadre chez SAS JEM EXPORT ;
- **Mme Valérie MIQUEL**, 52 ans - Gérante de la SARL BVM Communication.

A l'issue de leur élection, au cours de deux journées divers intervenants leur ont présenté la juridiction et ses principaux acteurs, le greffe du Tribunal de Commerce, les approches pratiques devant le Tribunal de Commerce, le contentieux, la médiation.

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce de Bordeaux a présenté sa fonction, ses missions et la prévention des difficultés.

Une table ronde avec les professionnels du droit des entreprises en difficulté a permis d'échanger sur les procédures collectives.

7. Commission départementale des impôts et taxes sur le Chiffre d'Affaires

L'un des deux représentants du Medef Gironde a siégé à la Commission Départementale des Impôts et taxes sur le Chiffre d'Affaires pour défendre les intérêts de deux entreprises société mère et filiale face à l'Administration fiscale.

8. Les actions en faveur de la formation

L'année 2018 a été marquée par les négociations et la parution de la loi du 05 Septembre 2018, et de ses conséquences directes le monde de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'équipe du MEDEF Nouvelle-Aquitaine s'est fortement mobilisée pour informer les responsables des Entreprises et les Ecoles et organismes de formation, pour les former et les informer des nouveaux enjeux de cette réforme, et leurs permettre ainsi, de mieux anticiper les choses.

Des réunions d'information ont été organisées concernant la monétisation du CPF, le financement des plans de formation, les obligations à 6 ans, la réforme de l'apprentissage ou encore la disparition du Congé individuel de formation et la mise en place du CPF de transition professionnelle.

9. Dérogation au repos dominical

Dans le cadre de sa mission d'organisation professionnelle, le MEDEF Gironde est régulièrement sollicité pour des demandes de dérogation au repos dominical provenant de la DIRECCTE ou des Mairies.

Pour 2017, nous avons répondu à **222** demandes d'ouvertures, dont **5** dérogations permanentes, provenant de **19** branches d'activité et de **44** entreprises.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 31 août 1995 portant classement de communes du département de la Gironde en « Communes touristiques » et au vu de la loi du 10 août 2009, qui a supprimé les procédures de dérogations au repos dominical, les commerces de détail n'ont plus à solliciter une autorisation préfectorale individuelle d'ouverture le dimanche, la dérogation est de droit. Il leur est donc possible de donner le repos dominical par roulement.

V. Bilan des événements et rencontres 2018

En 2018, 97 occasions de rencontres (hors bureau, conseil d'administration et commissions de travail) ont été organisées à destination des adhérents du Medef Gironde. Celles-ci ont ainsi rassemblé 2339 participations, répartis sur les réunions des services juridiques Droit Social et Droit des Affaires, les petits déjeuners thématiques, réunions d'information, réunions des nouveaux adhérents, les formations CARSAT, les visites d'entreprises et ateliers, les rendez-vous du Business'Kfé, les trophées de golf et le tournoi de tennis.

Il faut ajouter à cela 28 réunions des différentes commissions du Medef Gironde qui ont représenté 255 participations, soit un total de 2594 participations.

Enfin le Bureau et le Conseil d'Administration se sont réunis respectivement 10 et 6 fois dans l'année, avec 81 et 134 participations.

1. L'université des entrepreneurs

La 18ème édition de l'Université des Entreprises est devenue « L'Université des Entrepreneurs » sur le thème « No limit ! ». C'est une fréquentation record enregistrée pour cette édition revisitée qui s'est tenue le 8 novembre dernier avec plus de 500 participants durant la journée à Kedge Business School pour assister aux différentes tribunes et Lab'cafés.

Parmi les temps forts, les interventions proposées lors des 3 tribunes :

- Marc Thiercelin, Navigateur et Skipper professionnel, Dirigeant de Captain Mark et Président de la SAS Company Thiercelin – Parrainée par Harmonie Mutuelle ;
- Naomi Roth, Creative Disrupter – Parrainée par Bordeaux Métropole ;
- Geoffroy Roux de Bézieux, Président du Medef – Parrainée par la Fédération Française du Bâtiment (Gironde).

Par ailleurs nouveauté cette année avec 3 temps forts d'échanges au cours de Lab'Cafés sur les thèmes :

- Le dépassement de soi / Parrainé par Mutuelle Ociare ;
- Ancienne et nouvelle économie : faut-il choisir ? / Parrainé par Société Générale ;
- Y a-t-il des limites et faut-il être disruptif à tout prix ? Parrainé par Fidal.

Cette édition a reçu le soutien des grands partenaires KEDGE Business School et FIDAL ainsi que d'une centaine de partenaires.

La soirée des entrepreneurs qui se tenait à l'Arkea Arena de Bordeaux a rassemblé 800 dirigeants lors d'un cocktail, suivi d'un dîner.

2. Réunions des Nouveaux adhérents

En 2018, 135 entreprises ont rejoint le MEDEF Gironde et 2 réunions leur ont été spécialement consacrées. 38 de ces nouveaux membres ont pu être accueillis dans nos locaux. Après une présentation du MEDEF Gironde par Franck Allard, Président du MEDEF Gironde et Mathilde Lefrais, Déléguée Générale du MEDEF Gironde, chaque service a expliqué aux membres ses missions et les compétences mises à leur disposition.

Ces rencontres ont été aussi l'occasion pour les participants de faire connaissance entre eux et d'appréhender la diversité des secteurs d'activité représentés dans notre organisation.

3. Assemblée Générale 2018

La dernière Assemblée Générale, qui a eu lieu le 26 Avril 2018, s'est tenue dans les locaux de l'INSEEC, H19 à Bordeaux.

En clôture de l'Assemblée Générale est intervenu Philippe DESSERTINE, Professeur et Membre du Haut Conseil des finances publiques sur le thème « La 4ème Révolution Industrielle » ou quand

l'entreprise 4.0 rend possible la communication entre tous les différents acteurs et les objets connectés au sein d'une ligne de production grâce aux technologies de Cloud, de Big Data Analytics, de l'Internet Industriel des Objets.

VI. Les actions de partenariat

Partenaire de la Conférence « Pourquoi investir aux États-Unis ? » avec l'ambassade des États-Unis et le Consulat des États-Unis à Bordeaux.

Cette événement s'est tenu le 22 mars 2018 avec la présentation du programme SelectUSA par Olivier COLLETTE, Bureau du Conseiller Commercial, Ambassade des Etats-Unis à Paris, un panorama des perspectives juridiques et sociales sur une implantation réussie aux Etats-Unis par Thomas Torelli du Cabinet d'Avocats Thorelli & Associates, présent à Chicago et Paris puis les perspectives fiscales sur une implantation réussie aux Etats-Unis par Charlotte Labat, Managing Director France, International Management Solutions Inc (IMS) www.intlms.com, présent à Chicago et à Bordeaux

Suivie par la présentation par un représentant du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine de "Booster USA", un dispositif pour accompagner les entreprises régionales dans leur projet d'implantation sur le marché américain et des témoignages d'Olivier RICHART et de François PEU DUVALLON de l'entreprise

SELENIUM MEDICAL, basée à la Rochelle, sur son implantation aux Etats-Unis.

Un déjeuner et des rencontres individuelles avec les intervenants ont clôturé cette journée.

Partenaire de Medef Accélérateur d'Investissements pour 2 journées de formation sur le thème « Formation « Financer et Accompagner sa croissance » » les 25 et 26 Novembre 2018

JOUR 1 : BUSINESS PLAN ET PLAN DE TRÉSORERIE, avec EY et MAZARS

Le business plan : une étape incontournable pour lancer son projet :

- qu'est-ce qu'un business plan ?
- comment élaborer un business plan ?
- l'évaluation d'une entreprise.

Le plan de trésorerie :

- définition et conception de la trésorerie ;
- analyse de la structure du BFR d'exploitation ;
- procédures de gestion de la liquidité et prévisions de trésorerie.

JOUR 2 : FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Quel type de financement choisir ?

avec BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE et CAISSE D'ÉPARGNE

- les différents produits de financement : court terme / moyen terme / long terme ;
- la présentation du dossier de financement.

Les clés d'une levée de fonds réussie, avec FINANCIÈRE MONCEAU & PARTHÉMA

- défendre sa valorisation auprès de l'investisseur ;
- maîtriser les outils juridiques pour sécuriser son opération.

Renforcer sa stratégie de développement, avec Pacte PME

- monter en compétences stratégiques et managériales ;

- réussir sa croissance à l'international.

Présentation du MEDEF Gironde auprès de l'association Entreprises Artisans Territoires (EAT)

A la demande de Cécile Despons, gérante du restaurant Le Gabriel, le 25 juin 2018, Isabelle Carreau, juriste en droit social et Véronique Godet, responsable des adhésions ont présenté l'organisation, les missions et les activités du MEDEF Gironde à une trentaine de membres de l'association Entreprises Artisans Territoires (EAT) réunissant des chefs d'entreprise, entrepreneurs, artisans des métiers de bouche dans toute la France. La présentation s'est clôturée par de riches échanges entre intervenants et participants sous forme de « questions/réponses ».

Partenaire de la DCF Academy du 17 octobre 2018

Franck Allard, président du MEDEF Gironde, est intervenu, en tant que partenaire, en introduction de la DCF Academy du 17 octobre 2018 sur les thèmes « Dé-Management, Confiance et Agilité ».

Conférence du 7 novembre « L'échec : une expérience qui fait grandir »

Cette conférence à l'initiative du réseau GERME proposée par le MEDEF Gironde en partenariat avec le CROS Nouvelle Aquitaine et l'ANDRH s'est déroulée le 7 novembre 2018 à la Maison Régionale des Sports de Talence. Une cinquantaine de participants ont écouté notamment les témoignages d'Adrien Duvillard, ancien sportif de haut niveau en ski alpin et de Grégory Mallet, nageur vice-champion olympique aux Jeux de Pékin en 2008 (4*100 nage libre) et aux Jeux de Londres en 2012 (4*200 nage libre).

Relation MEDEF Gironde-Enseignement supérieur : Universités et Ecoles

Partenariat avec l'Ecole Nationale de la Magistrature

Des entreprises susceptibles d'accueillir en stage d'une durée de 6 semaines des auditeurs de justice ont été proposées.

Objectifs pédagogiques du stage :

- appréhender un environnement professionnel autre que judiciaire ;
- favoriser l'ouverture sur des connaissances diversifiées ;
- découvrir les réalités humaines, économiques et sociales ainsi que ses contraintes ;
- acquérir une culture générale de l'entreprise, participer activement au quotidien de la structure d'accueil.

Stages Licence AES Stages Licence AES

Dans la continuité d'un partenariat entre le MEDEF Gironde et l'Université Bordeaux IV, nous avons sollicité les adhérents pour accueillir au sein de leur entreprise, un étudiant en licence AES (Administration Economique et Sociale) ; ces stages se déroulant sur 12 semaines en alternance de février à mi-avril. En 2016, 21 entreprises ont proposé une ou plusieurs missions.

Relations avec les médias

Le MEDEF Gironde est régulièrement en contact notamment avec les médias régionaux – Sud-Ouest, le Journal des Entreprises, La Tribune Bordeaux, APS, Les Echos judiciaires girondins, la Vie économique, TV7, France 3, France bleu Gironde, Bordelais Magazine – et également avec des médias nationaux – Les échos, l'Express. Le Président s'est exprimé sur des sujets d'actualité d'ordre social et économique tels que l'avenir économique de l'agglomération, la conjoncture internationale, les mesures gouvernementales, les perspectives économiques pour les entreprises girondines, l'engagement syndical, etc... Franck Allard est régulièrement mentionné dans tous les dossiers présentant les personnalités qui comptent en Aquitaine.

Relais des informations de nos partenaires

Régulièrement, les adhérents sont informés via la newsletter ou les envois « info flash », de manifestations ou d'actions spécifiques organisées par nos partenaires tels que le Réseau Entreprendre, la Jeune Chambre Economique, le Salon de l'Entreprise, entre autres.

VII. Les supports de communication

1. Le Carnet de l'Université des Entreprises, remis à tous les participants à leur arrivée. Il présentait en détail le programme de la journée : les thèmes et les CV des intervenants ainsi que les différentes animations proposées dans l'espace partenaires. Un bloc note, très apprécié, y était inclus.

2. L'Agenda de l'Entreprise

La seizième édition de cet agenda, réalisé pour le MEDEF Gironde par la Revue Fiduciaire, a été envoyée aux adhérents en décembre. Cet outil de communication qui associe semainier et informations juridiques, décline une multitude de renseignements pratiques très utiles dans la gestion quotidienne des entreprises.

3. Le site internet du MEDEF Gironde

Le site internet du Medef Gironde (www.medef-gironde.fr) est un relais et un appui permanent de notre communication auprès de nos adhérents ; depuis quelques années déjà la quasi-totalité de nos informations est envoyée par mail aux adhérents, tant pour donner une information que pour inviter les chefs d'entreprises à nos rencontres thématiques.

Le site est ainsi composé de nombreuses rubriques mises à jour régulièrement :

- Être adhérent ;
- MEDEF Gironde ;
- Agenda du MEDEF Gironde ;
- Publications ;
- Rubrik'emploi ;
- Rubrik'Stage ;
- Comment adhérer au MEDEF Gironde ;
- Annuaire des adhérents du Medef Gironde ;
- Juridic'Info Droit Social / Droit des Affaires ;
- Newsletter ;
- Organigramme et coordonnées de l'équipe du Medef Gironde ;
- Commissions de travail, etc...

4. Les réseaux sociaux

Le MEDEF Gironde est présent sur 2 réseaux sociaux : Twitter et LinkedIn.

Cette présence permet de communiquer sur les événements organisés par le MEDEF Gironde mais aussi d'être le relais de communication des adhérents du MEDEF Gironde, de ses partenaires et des actions du MEDEF National et de son président. La page MEDEF Gironde sur LinkedIn est suivie par 675 abonnés et le compte twitter @medefgironde compte 1299 followers.

1/ COMMISSION RELATIONS ENTREPRISES

Présidente : Sandrine VIMES

La commission s'est réunie à 5 reprises en 2018 ; ainsi, les thèmes traités par les membres concernent le rendez-vous du Business'Kfé, l'organisation des rencontres en entreprises sous la forme de visites, les rendez-vous sportifs ainsi que le parrainage de l'Université des Entreprises.

La commission est à l'origine de 12 occasions de rencontres, qui ont rassemblé environ 450 adhérents.

I. LES RENDEZ-VOUS DU BUSINESS'KFE

Le Business Kfé consiste en l'interview d'un(e) dirigeant(e) d'une entreprise adhérente par un(e) autre chef d'entreprise adhérente, avec présentation de son parcours, de sa structure, son évolution, ses perspectives et enfin le zoom sur un point particulier qui lui est propre. L'objectif de ce rendez-vous est de favoriser les contacts, de susciter des échanges d'expérience, d'informations et de cartes de visite, le tout dans une ambiance conviviale.

En 2018 le Business'kfé s'est réuni à 2 reprises :

- En mars au Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) **avec l'interview de Patrick Seguin, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux-Gironde.**

Autodidacte, son profil est atypique pour être à la tête d'une institution habituée aux notables mais son parcours professionnel est tout autant remarquable avec des responsabilités croissantes au fil des années. D'ouvrier stagiaire chez Jean Lefebvre, conducteur d'engin chez Vinci puis chef de chantier, il travaille aussi à l'étranger pour Sogea, spécialiste des galeries de grand diamètre. C'est en 1997 qu'il revient dans le Sud-Ouest et rachète via un LBO la société "Sud-Ouest Canalisations" (SOC) qui exploite un brevet d'assainissement sous vide. Puis une dizaine d'années plus tard, lui et son associé Patrick Jacquart vendent alors leurs parts au groupe indépendant NGE (Nouvelle Génération d'Entrepreneurs). Après 2 ans à demeurer le PDG de la structure à la demande des nouveaux actionnaires, il reprend deux bureaux d'études régionaux en difficultés, l'un spécialisé dans la qualité de l'air intérieur, l'autre dans la qualité de l'eau sanitaire, qu'il regroupe au sein de la Société Holding GREASE (Groupement Régional Eau, Air, Santé, Environnement), implantée à Mérignac, Toulouse et Bayonne. Et c'est en mars 2017 qu'il sera élu Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux-Gironde.

La CCI Bordeaux Gironde est un établissement public géré par des chefs d'entreprise issus du commerce de l'industrie et des services qui a pour vocation de défendre leurs intérêts tout au long de leur vie d'entrepreneur en les accompagnant dans les différentes phases : création, reprise, développement, transmission... Impliquée dans les grands dossiers d'aménagement, la CCI Bordeaux Gironde gère également des écoles professionnelles, en alternance et au management (KEDGE BS). La CCI Bordeaux Gironde favorise le développement du territoire et de son économie en investissant dans des outils, infrastructures, événements ou équipements pour une meilleure compétitivité : actionnaire de la SA Aéroport de Bordeaux-Mérignac, créateur et actionnaire majoritaire du Groupe Vinexpo (Salon international du vin et des spiritueux), créateur de Bordeaux City Bond (entrepôt de stockage de vins destinés à l'exportation), de Bordeaux Palais de la Bourse (centre de congrès), de La Coursive (espace d'hébergement pour les start-ups du numérique), créateur et organisateur d'InPho (rendez-vous de la photonique), de Bordeaux S.O Good (festival de la gastronomie et de l'art de vivre du Sud-Ouest)...

- En juin à la Villa Primrose de Bordeaux-Caudéran, **interview d'Alexandre Parot, Président Directeur Général du Groupe Parot**

Le Groupe Parot est un distributeur de véhicules (neufs et d'occasion) et fournisseur de services associés tels que SAV (entretien, réparation...), services financiers (financement, assurance, garantie, etc..). Il assure une présence nationale et multimarques et est la première entreprise de distribution automobile française cotée en Bourse. Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration et un Comité Exécutif, ainsi que par 11 directions transversales dédiées à l'ensemble des activités du Groupe.

La vente de véhicules particuliers est l'axe de développement stratégique du Groupe depuis 2011. Le Groupe PAROT est le distributeur agréé des constructeurs BMW, MINI (filiale PAROT PREMIUM), FORD, MAZDA et MITSUBISHI et depuis 2018 ALFA-ROMEO, FIAT, LAND ROVER et JEEP (filiale PAROT AUTOMOTIVE) et il assure la distribution de véhicules d'occasion toutes marques.

Concernant les Véhicules commerciaux, le groupe distribue les véhicules des marques MAN, IVECO et FIAT PROFESSIONNAL, ainsi que des semi-remorques GRANALU, KRONE et NOTEBOOM.

II. DÉJEUNER'MEETING

Ce format est l'occasion de présenter son activité aux autres participants.

Les personnes inscrites sont placées à une première table et changent de place après le plat.

Deux rendez-vous de ce type ont été proposés aux adhérents :

- Février 2018 au restaurant Latitude Vin - 58 présents
- Septembre 2018 au restaurant le Gabriel - 60 présents

III. « LES RENDEZ-VOUS & VISITES EN ENTREPRISE »

La Commission Relations Entreprises a été à l'initiative de 4 visites rassemblant 70 chefs d'entreprise.

Ces visites se déroulent en 2 temps : la présentation de l'entreprise ou du thème choisi par le dirigeant, puis la visite du site qui nous accueille.

1/ Visite de SMURFIT KAPPA à Biganos – Mai 2018

- Accueil par Jean-Baptiste Hogard Directeur Général Région Sud-Ouest et Nicolas Le FEUVRE, Directeur Général de Smurfit Kappa Cellulose du Pin et Comptoir du Pin

Leader mondial de l'emballage à base de papier, Smurfit Kappa emploie environ 45 000 personnes à travers 34 pays et réalise un chiffre d'affaires de 8,6 milliards d'euros en 2017. Smurfit Kappa est un fabricant intégré d'emballages dont l'expertise s'exprime depuis l'exploitation forestière, en passant par la production de papier, d'emballages et ce jusqu'au recyclage.

Des solutions d'emballages innovantes, respectueuses de l'environnement et un service de haut niveau ont été développés pour les principaux secteurs d'activité tels que l'agro-alimentaire, les vins et spiritueux, le e-commerce, les fruits & légumes, la pharmacie, la cosmétique, l'automobile, etc.

En France, le Groupe Smurfit Kappa s'appuie sur un réseau de 51 sites employant 4400 personnes. La région Nouvelle Aquitaine compte à elle seule 8 sites de production majeurs et environ 900 salariés.

L'usine Smurfit Kappa Cellulose du Pin de Biganos dont nous vous proposons la visite est la principale papeterie de Kraft en France. Vous découvrirez le cycle complet de production de papier en partant de l'exploitation des pins maritimes dans nos forêts du Sud-Ouest, jusqu'à la fabrication des bobines de papier kraft. L'occasion de découvrir un site autonome à 98% en énergie grâce à la plus grosse chaudière biomasse d'Europe de l'Ouest.

2/ Visite d'ALAIN MARTIN à Cestas / Juin 2018

- Accueil par Jean-Marc de Winter, PDG

Implantée aujourd'hui à CANEJAN, l'entreprise artisanale continue de fabriquer des produits locaux avec des matières premières issues principalement de la région. Les Garbure, Poulet Basquaise et autres Terrines au piment d'Espelette sont fabriqués et mis en bocaux par les 17 employés de la conserverie.

En 2018, l'entreprise devrait réaliser un chiffre d'affaires de 3 000 000€ et compter 18 personnes.

3/ Visite de La La Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Gironde à Beychac et Caillau / Septembre 2018

- Accueil par Daniel Bourdie, Président et Thierry Moissonnier, Directeur Général

La Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Gironde a présenté ses missions d'utilité sociale, les nombreux métiers insoupçonnés qui en découlent autour de l'environnement, de la biodiversité, de l'éducation à l'environnement, et du loisir pêche.

En quelques chiffres :

- 33 salariés
- 15 élus
- 56 associations locales
- Gère et entretient 6000 km de rivière et 11 000 ha de plan d'eau
- Budget annuel : 3 millions d'euros
- 27 000 adhérents en Gironde

La présentation et le déjeuner ont été suivis d'une activité pêche en étang avec découverte de différentes techniques :

- . Float Tube : embarcation avec palmes
- . Pêche des carnassiers
- . Pêche de la carpe

4/ Visite de LE BÉLIER à Vérac / Décembre 2018

- Accueil par Olivier Meresse, Directeur commercial aéronautique et Daniel Cabrol, Directeur de la filiale de Vérac

Créé en 1961, à Vérac, l'entreprise Le Bélier est un groupe mondial de fonderie spécialisé dans la fabrication de composants moulés en aluminium participant à l'allégement et à la réduction d'émission de CO2 pour les marchés automobile et aéronautique.

Le Groupe dispose d'une offre complète allant du design des produits, des outillages, du prototype jusqu'à la pièce usinée, en passant par la fonderie.

- Chiffre d'affaires 2017 : 48 M€
- Pourcentage du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger : 96%
- Effectif fin 2017 : 3913 personnes
- 10 sites de production : France, Vérac / Hongrie (3) / Serbie (1) / Chine (3) / Mexique (2)
- Leader mondial dans le freinage aluminium automobile
- Présence en France, Europe centrale, Chine et Amérique du Nord
- Produits : freinage, admission d'air, châssis-structure
- Clients : équipementiers et constructeurs

IV. 16^{ème} TROPHÉE de GOLF DES ENTREPRENEURS – Golf Bordelais

Pour la première fois, le Trophée de golf des entrepreneurs s'est tenu au Golf Bordelais et a rassemblé 72 golfeurs. Un déjeuner est venu clore cet événement. Ce Trophée a bénéficié du soutien financier de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

V. 11^{ème} TOURNOI DE TENNIS

La onzième édition consécutive du tournoi de tennis des entrepreneurs s'est tenue à la Villa Primrose à Bordeaux. Les matchs se sont déroulés par poules sur l'après-midi, un cocktail et un dîner ouverts à tous les adhérents ont clôturé cette après-midi sportive. A noter la fréquentation record pour ce tournoi qui a rassemblé 44 joueurs, dont 8 équipes mixtes.

Malakoff Médéric était le partenaire de cet événement pour la deuxième année consécutive. La remise des prix s'est déroulée en présence de Michaël Llodra, vainqueur de cinq titres ATP en simple et vingt-cinq titres en double messieurs, dont trois tournois du Grand, trois Masters 1000 et une Masters Cup.

Une 12^{ème} édition est prévue le 3 Octobre 2019.

VI. 17^{ème} TROPHÉE DE GOLF DES ENTREPRENEURS – Le Pian Médoc

Pour la quatrième année troisième année consécutive, un second trophée de golf était proposé aux adhérents, ce Trophée s'est tenu au Golf du Pian, comme lors de la 1^{ère} édition en 2006. Cette compétition a rassemblé 53 golfeurs en matinée avec un déjeuner tardif qui clôturait ce moment sportif. Ce Trophée a bénéficié du soutien financier de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

A noter que la BPACA sera à nouveau partenaire du prochain trophée de golf qui se tiendra le Mercredi 3 Juillet au Golf Bordelais.

VII. UNIVERSITÉ DES ENTREPRENEURS

Pour la 14^{ème} année consécutive, les membres de la commission ont souhaité renouveler l'opération parrainage qui concerne plus spécifiquement les nouveaux adhérents.

Chaque parrain contacte 4 chefs d'entreprise ayant adhéré dans les 12 derniers mois. L'objectif est de les inviter à participer à l'Université des Entrepreneurs en leur réservant un accueil spécifique, soit à un séminaire, soit au déjeuner.

8 membres de la commission ont participé à cette opération, une quarantaine de chefs d'entreprise ont ainsi été contactés. Cette action est très appréciée par les nouveaux adhérents.

VIII. PERSPECTIVES 2019

Pour les 4 premiers mois de 2019, 3 rendez-vous ont été proposés aux adhérents : un déjeuner « table ouverte » au Château Pey Latour de Salleboeuf, un déjeuner'meeting à l'Intercontinental de Bordeaux avec 80 inscrits et une soirée Karting à Bordeaux Lac.

2/ ATELIER DES RH

Président : Laurent Gaussens

Le service juridique organise également des matinées destinées aux services RH. Cette année, l'Atelier des RH, réunissant des DRH et permettant d'échanger sur des expériences, pratiques et perceptions des problématiques de terrain s'est réuni autour de deux thématiques d'actualité :

« l'emploi des travailleurs handicapés après la « Loi Avenir professionnel » : quelles obligations et quels enjeux pour les entreprises ? » le 12 décembre 2018.

L'intégration de la thématique du handicap (recrutement, maintien, diagnostic) dans la gestion des ressources humaines est un enjeu important pour les entreprises, et ce, quelle que soit leur taille. A

l'occasion de cet atelier des RH, nous sommes revenus sur la « loi Avenir professionnel » du 5 septembre 2018 qui porte une réforme d'ampleur en la matière et rénove l'obligation d'emploi existante.

- Quelles obligations pour les entreprises ?
- Comment intégrer le Handicap dans sa gestion des ressources humaines ?
- Quels sont les freins à lever dans le recrutement et le management ?
- Quel rapport à la performance pour permettre l'intégration de travailleurs handicapés ?

Autant de questions que nous avons abordées au cours de cet atelier des RH.

Cette matinée a également été l'occasion de recueillir des témoignages d'entreprises et de salariés (notamment Groupe Arom), qui nous ont fait part de leur expérience et pratique. Était également présente Madame Anne Elissalde, directrice Opérationnelle de Cap Emploi - SAMETH de la Gironde (organisme de placement spécialisé), acteur majeur du champ du handicap accompagnant au quotidien les entreprises.

« Le télétravail après les Ordonnances : quels enjeux et quelles opportunités pour nos entreprises & nos collaborateurs ? », le 30 mars 2018

Le télétravail est aujourd'hui un véritable enjeu social, économique et environnemental. Afin de sécuriser ce mode de travail, souvent informel dans les entreprises, les ordonnances portant réforme du code du travail entendent encadrer et assouplir ce télétravail. Au cours de ces échanges, durant lesquelles plusieurs entreprises ont apporté leur expérience du déploiement de ce dispositif, ont été abordées les questions suivantes :

- Qu'est-ce que le télétravail ?
- Comment le mettre en œuvre et le piloter ?
- Quelles obligations pour les entreprises et les salariés ?

3/ COMMISSION ENTREPRISE ET SPORT

Co-Présidents : Patricia GUERBÉ et Arnaud PILLOIX

Co-présidée par Patricia GUERBÉ et Arnaud PILLOIX, la Commission Entreprise et Sport du MEDEF a pour objectif d'établir un dialogue permanent et des liens de coopération entre le monde du sport et de l'entreprise. Elle est composée de 48 membres, et collabore également avec des représentants des diverses instances institutionnelles sportives départementales (DRJCS, CROS, CREPS), et des sportifs de haut niveau.

Les membres de la Commission Entreprise et sport souhaitent partager les valeurs communes qui se retrouvent dans différents projets, et notamment :

- Participer au parrainage de sportifs de haut-niveau ;
- Contribuer à la mise en œuvre dans les entreprises adhérentes de la charte d'engagement pour une pratique sportive ouverte à tous : « Mon Entreprise Bouge » ;
- Fédérer et organiser des rencontres de chefs d'entreprise et dirigeants autour d'événements sportifs ;
- Maintenir les liens institutionnels entre le monde sportif et le monde de l'entreprise ;
- Être un acteur majeur du développement de l'économie du sport.

1. Parrainage

Il y a 3 nouveaux parrainages en cours depuis le début de l'année :

- Stéphanie Dubourg, championne de Bowling parrainée par Arnaud PILLOIX (ELLIPSE AVOCATS) ;
- Thibault ESTORGE, joueur de rugby parrainé par Karine CASTAING (AKA) ;
- Emilie ANDEOL, championne olympique 2016 de judo, parrainée par Pascale LAURENT (LHH ALTEDIA).

2. Mon Entreprise Bouge

A ce jour, 48 entreprises ont signé la charte « Mon Entreprise Bouge ». Un groupe LinkedIn « Mon entreprise Bouge » est dédié à ces signataires qui peuvent publier sur leurs expériences et leurs actions.

60 personnes ont participé à la 1ère Remise des Trophées « Mon Entreprise Bouge », organisée par la Commission Entreprise et Sport du MEDEF Gironde en collaboration avec le CROS Nouvelle Aquitaine. Elle se tenait à la Maison Régionale des Sports de Talence le 3 juillet dernier.

Ce Trophée récompense les entreprises engagées pour favoriser la pratique d'une activité physique et/ou sportive au sein de leurs entreprises. 26 dossiers de candidatures ont été déposés. Après une introduction de Philippe SAID, Président du CROS Nouvelle Aquitaine, Florent VAUBOURDOLLE, Directeur Général de l'AH1 33 Service de santé au travail et le Docteur Nathalie AUNOBLE, médecin coordonnateur ont exposé en préambule les liens indéniables entre sport, santé et qualité de vie au travail.

Pour décerner les Trophées, le jury était composé de :

- Valérie BARLOIS-LEROUX, Directrice de projets Linkcity CSO, présidente CREPS de Bordeaux, membre CA COJO Paris 2024 et championne Olympique d'escrime en 1996 à Atlanta ;
- Stéphanie POUJADE, Responsable communication, événementiel et partenariats du Comité Régional Olympique Sportif (CROS) Nouvelle-Aquitaine et membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique ;
- Arnaud PILLOIX, Associé-gérant du Cabinet Ellipse Avocats et Co-Président de la Commission Entreprise et Sport du MEDEF Gironde.

Les lauréats récompensés :

- Mure et Peyrot dans la catégorie entreprise de moins de 20 salariés ;
- Logevie dans la catégorie entreprise de plus de 20 salariés ;
- Kaizen Marketing a reçu le coup de cœur du jury.

En 2019, l'objectif est d'avoir 100 entreprises signataires de la charte par le biais d'actions de communication plus visibles et nombreuses et par l'organisation de rencontres, d'échanges de bonnes pratiques.

Il a été établi que la remise de Trophées se fera tous les 2 ans, donc la prochaine cérémonie aura lieu en 2020.

3. - Ambition MEDEF 2024

Ce nouveau groupe a été créé autour de l'organisation des JO 2024 début 2018. Les premières réunions ont fait ressortir les points suivants :

- Etre l'interface, facilitateur de contacts, faciliter le développement économique des entreprises en lien avec les JO ;
- Apporter une photographie de l'économie du sport dans le 33. S'appuyer sur les écoles adhérentes pour faire des études de marché ;
- Lister les événements en amont des JO, et détecter les opportunités, le potentiel économique de ces jeux pour les entreprises ;
- Emploi : valoriser les emplois à créer, faire le relais entre offres et demandes d'emploi autour des JO.

Aussi, les projets à venir s'orientent autour du recensement des acteurs du marché économique autour des JO 2024, de la présentation de la plateforme Entreprises2024.fr, plateforme d'accès aux appels d'offres et aux offres d'emploi autour des JO 2024, et d'une collaboration avec l'association Ambition 20.24 Nouvelle Aquitaine.

4/ COMMISSION ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Présidente : Agnès PASSAULT

La Commission a organisé une conférence en lien avec le livre « Start up arrêtons la mascarade » de Nicolas Menet et Benjamin Zimmer le jeudi 31 mai à 14h dans les locaux de la CCI Bordeaux-Gironde.

Le sujet central du livre concerne les starts up et le paradigme de la levée de fonds comme objectif principal de leur existence. Ce saupoudrage peut créer de la concurrence déloyale vis-à-vis des

entreprises pérennes, il faut donc se tourner vers des écosystèmes qui ont du sens et penser à ce qu'il faut faire pour être viable à terme.

Cette conférence a été organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux-Gironde.

Plusieurs membres de la commission ont réfléchi à l'organisation de ce débat, 2 membres ont plus particulièrement animer ces échanges, Agnès Passault et Fabrice Pomade ; les autres membres de la commission ont été invités à participer au moment des questions.

Les sujets proposés lors de cette commission de travail ont été les suivants :

- Comment faire du sélectif sectoriel, quels types de start-up doivent être soutenues ?
- Quels sont les critères fondamentaux pour être soutenus en tant que start-up ? (alors qu'il faut veiller à ce que les nouveaux projets respectent le droit actuel et ne détruisent pas les marchés qui existent déjà d'entreprise pérennes) ?
- Quel impact sur la rémunération du dirigeant dans le cadre des levées de fonds ?
- Respect de l'emploi pour éviter de consommer du freelance, du stagiaire et exercer une forme de concurrence déloyale ;
- Est-ce souhaitable de regrouper toutes les entreprises du numérique ?
- Qu'est-ce qu'une start up ?
- Quel impact des réglementations européennes face à la réglementation américaine, type RGPD...
- Sujet de l'open innovation, des grands groupes qui hébergent des start up.

Une soixantaine de dirigeants participaient à cette rencontre.

> 2^{ème} session « **Audit Flash sur le numérique dans votre entreprise** »

Suite au succès remporté par le 1^{er} audit flash effectué en novembre/décembre 2017, la commission avait décidé de renouveler cette opération au 1^{er} semestre 2018 ; elle consistait en un audit réalisé sur des entreprises volontaires par des étudiants en binômes. Malheureusement l'appel fait auprès d'étudiants n'a pas trouvé preneur du fait d'une période d'examens qui enchaînait ensuite avec des stages. L'opération a toutefois été à nouveau proposée début 2019.

5/ COMMISSION LIAISON DEFENSE

Président : Frédéric PIANT

Monsieur Frédéric PIANT, nouveau Président succède à Monsieur Eric SARRAT depuis le mois de septembre 2018.

Après une période de sommeil, la Commission Liaison Défense relance ses activités et reprend ses travaux en lien avec les objectifs fixés par le Comité Liaison Défense du MEDEF National pour déterminer les besoins et les attentes des entreprises en Aquitaine et définir les axes de réflexions et orientations à suivre.

Au cours du second semestre 2018 ; Les membres de la Commission Liaison Défense se sont réunis à trois reprises :

- **le 23 octobre, dans les locaux du MEDEF Gironde**, afin de faire le point sur sa composition mais également sur ses activités et travaux. Ce fut l'occasion de décider de la création de deux groupes de travail ainsi que de la répartition des domaines et thèmes à aborder au sein de chacune de ces entités.

- **le 9 novembre, au cours d'une « Rencontre Échanges » dans les Salons de l'Hôtel du Quartier Général**, en présence :

- > du Chef d'escadrons Fabrice de CHAIGNON, Secrétaire général du Comité Liaison « Défense-MEDEF »
- > de Madame Laurence CHAVATTE, Chargée de mission du Comité Liaison « Défense-MEDEF »
- > du Général de corps aérien Jean RONDEL, Officier Général de Zone de Défense et de Sécurité Sud-Ouest
- > du Général de division Christophe ISSAC, Général Adjoint Engagement et Commandant la Zone Terre Sud-Ouest.

- **Le 29 novembre, dans les locaux de l'INSEEC**, l'organisation d'une visio-conférence entre le MEDEF National et le MEDEF Gironde suivie à l'issue d'une réunion a permis de valider d'un commun accord, les thèmes et les axes de réflexion retenus pour les futurs travaux de la Commission pour l'année 2019.

6/ COMMISSION EDUCATION FORMATION EMPLOI

Présidente : Catherine OTHABURU

En 2018, les travaux de la Commission Education Formation Emploi ont été essentiellement axés sur les questions politiques et techniques liées à la mise en œuvre du Projet de réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Ainsi, au cours des 5 réunions de travail de la Commission, comptant 13 participants à chaque rencontre, les thèmes suivants ont été au cœur de la réflexion : le passage des heures en Euros du CPF, la suppression du CIF et la mise en place du CPF de transition, le paiement au contrat du contrat d'apprentissage, la réglementation pour faire de l'apprentissage, le rôle des Partenaires sociaux, l'avenir des OPCA.

La Commission Education Formation Emploi a eu le plaisir d'accueillir pour échanger les acteurs régionaux de la formation professionnelle et de l'apprentissage notamment :

- Le mardi 16 janvier 2018 : Ordre du jour : - négociation ANI formation
- Le mardi 13 Mars 2018 : Ordre du jour : - ANI formation professionnelle et ANI Assurances Chômage
- Le mardi 17 Juillet 2018 : Ordre du jour : - réforme Apprentissage
- Le mardi 25 Septembre 2018 : Ordre du jour : -intervention de M. Alain DRUELLES Dir adjoint Cabinet Ministère du travail.
- Le mardi 27 Novembre 2018 : Ordre du jour : - Réformes Emploi Formation Apprentissage - Semaine Ecole-Entreprise

Enfin la Commission a poursuivi ses travaux afin de concrétiser les objectifs définis dans la Convention signée entre le MEDEF Gironde et le Rectorat de Bordeaux, dans le cadre, entre autre de « Entreprendre Pour Apprendre ».

7/ COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Président : Philippe DEBAYLE

La CADE, Commission d'Accompagnement des Dirigeants d'Entreprise, composée d'anciens juges consulaires, de membres représentant l'Ordre des Avocats, la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables, la Fédération Bancaire Française, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde a pour vocation d'aider le dirigeant à anticiper ses difficultés et à l'accompagner.

Monsieur Fabien LALLEMENT succède à Monsieur Jean TALLA, en qualité de représentant de la CCI de Bordeaux.

1. - Rendez-vous

La CADE a reçu 4 chefs d'entreprise (dont 3 adhérents du Medef Gironde).
Pour rappel la CADE avait été sollicitée pour 7 rendez-vous en 2017.

On note une baisse significative du nombre de rendez-vous depuis le 2^{ème} semestre 2015. Cette baisse semble liée à la création du CIP et à la conjoncture.

2. - Réunion

Une conférence sur le thème « *Reprendre une entreprise en difficulté : enjeux financiers* » a été animée par **Éric JUNIERES et **Mathieu GIPOULOU** Experts-comptables KPMG.**

La reprise d'une entreprise en difficulté présente un avantage de taille par rapport à une acquisition classique : son faible prix d'acquisition.

Cependant ce type de projet relève d'une approche radicalement différente de l'acquisition d'une entreprise classique, tant en terme de contexte que de problématiques rencontrées lors du processus d'acquisition.

Si les enjeux lors de l'acquisition d'une entreprise saine se cristallisent principalement autour de la valorisation (multiples, EBITDA, dettes financières etc.), ils sont d'une toute autre nature dans le cadre d'une opération « distress ».

Nos intervenants ont présenté les problématiques et les solutions financières à mettre en œuvre propres à ce type d'opération.

(18 participants).